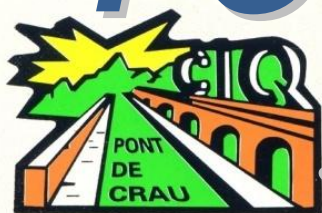


# PONT DE CRAU



## actualités



N°100 juin 2021

Bulletin du Comité d'Intérêt de Quartier Pont de Crau  
247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES  
Tél. 06.61.45.84.19 - e-mail : ciqpontdecrau@orange.fr  
Contact Président : robertrocchi@orange.fr

## n° 100

En ce mois de juin 2021, le CIQ Pont de Crau publie le centième numéro de son bulletin d'information et s'apprête à célébrer, en septembre prochain, le trentième anniversaire de sa création.

Le CIQ a donc désormais atteint un âge de raison qui lui permet d'avoir une connaissance profonde de l'évolution de ce quartier-village (3 500 habitants aujourd'hui), évolution à laquelle il a considérablement contribué en affirmant constamment sa conception de l'intérêt général de Pont de Crau et de ses habitants et en obtenant des réalisations susceptibles de générer une vie sociale authentique (installations sportives de Beauchamp, parcours-santé, salle polyvalente etc ...).

Le CIQ est par ailleurs dépositaire de la mémoire de Pont de Crau, une histoire particulière à bien des égards, ce qui confère à cet espace une identité propre que le CIQ cherche à perpétuer, seule façon de se protéger face à la menace de devenir un quartier-dortoir sans âme.

Pour atteindre ces objectifs, il faut se faire entendre auprès des différentes collectivités territoriales. Mais pour se faire entendre il faut peser. Et pour peser il faut être nombreux ... 2020 et les premiers mois de 2021 ont été difficiles puisque les réunions, les manifestations, les animations, bref tout ce qui constitue la vie sociale a été suspendu, la vie associative quant à elle a été totalement paralysée.

Il faut donc, au moment où une sortie du tunnel semble annoncée, reprendre les bonnes habitudes: se regrouper pour se faire entendre, et donc adhérer pour donner plus de poids à nos interventions.

Comme le CIQ compte sur les habitants de Pont de Crau, les habitants de Pont de Crau peuvent compter sur le CIQ.

Trente ans après sa création, le slogan de départ peut être repris:

**"Le CIQ est un outil qui s'use si on ne s'en sert pas".**

Bonne lecture.

**Le Bureau du CIQ PONT DE CRAU**



### Fête de la Musique

Pour la deuxième année consécutive, le CIQ Pont de Crau se voit contraint de renoncer à proposer aux habitants une animation musicale à l'heure de l'apéritif, le 21 juin, Place du Cabaret Neuf.

Les contraintes imposées par la situation sanitaire ne nous permettent pas d'offrir ce moment de convivialité car il faut délimiter le périmètre de l'animation, en contrôler les entrées, obliger chaque participant à rester assis en respectant la distanciation physique, interdire les regroupements et les danses ... bref tout le contraire d'une ambiance de fête (ci-dessous le lien avec le protocole spécifique à la Fête de la Musique 2021).

<https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Fete-de-la-musique-2021-Protocole-sanitaire.pdf>

Rendez-vous en 2022 !

### Vide grenier le 03 octobre 2021

Le traditionnel vide grenier du premier dimanche d'octobre, dans la cour de l'école Cyprien Pilliol et sur le square des 4 chemins devrait avoir lieu.

Le CIQ a demandé l'autorisation de l'organiser. Dès que nous recevrons le feu vert, nos adhérents seront informés et recevront une fiche d'inscription. Rappelons la règle pour la participation:

- ⇒ Chaque adhérent du CIQ est prioritaire pour disposer gratuitement d'un emplacement de 4mx2m (date limite d'inscription le 5 septembre).
- ⇒ Les emplacements demeurés libres seront proposés aux non adhérents (12€) à partir du 6 septembre.



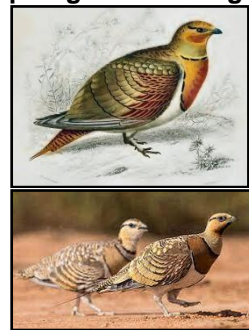
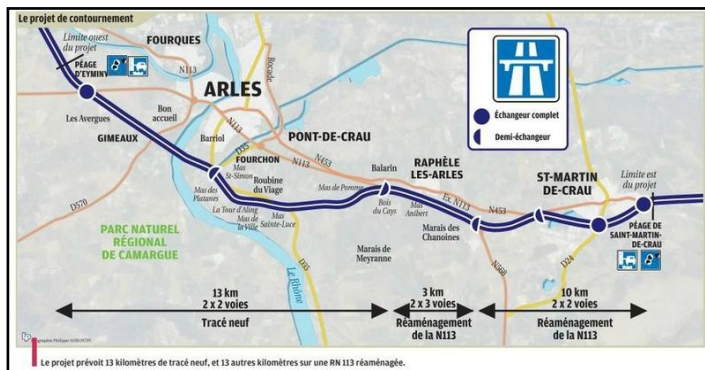
# contournement autoroutier d'Arles

Le comité des élus réuni le 26 mai sous la présidence de la sous-préfète d'Arles a validé le tracé du futur contournement de la ville (13 km). Après avoir pris acte des résultats de la consultation publique (décembre 2020 - janvier 2021), largement favorable à la réalisation du contournement, le comité a validé à l'intérieur du fuseau Sud-Vigueirat le tracé nord, le plus près de la ville. L'enquête publique devrait se dérouler fin 2022 - début 2023.

Une bonne nouvelle certes, mais les différentes périodes électorales que nous allons vivre nous font craindre une instrumentalisation politique du débat qui occultera nos problèmes spécifiquement arlésiens dans le domaine de la santé et de la sécurité sans parler de l'intérêt général de la ville d'Arles en matière de développement cohérent avec une RN 113 requalifiée en voie urbaine. Une fois de plus, le débat risque d'échapper aux Arlésiens, à la fois victimes et pris en otages.

Quant à ceux qui font passer leur idéologie avant toute autre considération, il n'y a pas de période propice, c'est constamment et en jet continu qu'ils alimentent la controverse. La preuve :

Sur le site France Net Info, un contributeur, Eric Fontaine, fait une présentation du projet de contournement d'Arles. Il introduit son article par une affirmation choc: "**l'accélération du contournement autoroutier, qui détruira une partie de la Camargue**" (alors qu'il n'empiète pas sur le territoire du Parc !). Et plus loin (surligné): **Arles, un contournement qui fera plonger la Camargue dans le "Contre-Nature"**.



A titre d'exemples, il prédit la disparition d'un **criquet de Crau**, espèce protégée mais très sensible à la pollution, et du **Ganga Cata**, un oiseau très discret qui lui aussi subirait le désagrément du bruit de la circulation sur son territoire.

Défenseurs de la biodiversité nous aussi, mais en y incluant l'espèce humaine que certains oublient trop souvent en la rendant responsable de tout ce qui va mal, nous nous sommes donc renseignés sur ces deux habitants de la Crau que, par ignorance impardonnable, nous avouons piteusement ne pas connaître.

Le **Criquet de Crau (Prionotropis rhodanica)** est une espèce adaptée à des steppes sèches, arides et caillouteuses (les "coussouls" de Crau par exemple), et surtout à une herbe rase, la grande hauteur de la végétation lui est défavorable.

Le **Ganga Cata (Pterocles alchata)** niche dans les plaines sèches dépourvues d'arbres. Le déclin de l'espèce est dû essentiellement à la disparition en France de ces steppes sèches à cause, surtout, des pratiques agricoles. On en trouve une centaine de couples dans les "coussouls" de Crau. Le Ganga Cata est granivore mais ne dédaigne pas, à l'occasion (malheur !) de croquer un criquet, suivant le (mauvais) exemple donné par les pies, les choucas, les faucons crécerelles et bien d'autres prédateurs qui se moquent de la protection de telle ou telle espèce.

**Bref, on constate que ces deux espèces à protéger se concentrent dans les "coussouls" de Crau, autrement dit sur un espace qui n'est absolument pas concerné par le contournement autoroutier, entre Balarin, à l'ouest de Raphèle, et le péage d'Eyminy, dans le Gard.**

**Il est bien connu que lorsqu'on veut noyer son chien on l'accuse de la rage, alors quand on veut s'opposer au contournement d'Arles on l'accuse volontiers de sacrifier des espèces ou des espaces naturels.**

## "ARLES 2028"

Les CIQ / CIV et associations d'habitants favorables à la réalisation du contournement se sont rassemblés au sein d'un collectif : **ARLES 2028** (2028 étant la date prévue pour la mise en service de ce contournement). Le CIQ Pont de Crau en fait partie évidemment.

L'objectif est de mobiliser le plus grand nombre d'Arlésiens afin de peser sur les décisions à venir, les adversaires du contournement bénéficiant de moyens importants (agence de communication) et d'entrées dans les différentes administrations comme dans certains médias.

Le collectif attend désormais une prise de position claire et ferme de la part du Maire d'Arles qui doit développer sa vision de la ville ("le Grand Arles") débarrassée de la plus grande partie de ces 80 000 véhicules/jour qui la traversent, l'asphyxient à certaines heures, la polluent et menacent la sécurité des riverains.

Les associations réunies dans le collectif "**ARLES 2028**" souhaitent une communication municipale forte sur les enjeux, sur ce qu'apportera la RN 113 requalifiée en boulevard urbain. Les Arlésiens ont besoin d'imaginer ce que sera une ville d'Arles guérie de cette plaie ouverte qui la partage en deux, isolant les quartiers sud du centre.

Au moment où Arles s'apprête à célébrer le quarantième anniversaire (en octobre 2021) du classement de huit de ses monuments au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la situation actuelle paraît aberrante. Et d'ailleurs, l'UNESCO pourrait aussi s'inquiéter de cette situation et revoir son classement.

Alors, un seul objectif désormais :

**Préservez les Arlésiens et leur patrimoine, c'est la meilleure façon de préserver l'avenir.**



## Le canal de haute Crau est mal en point



Nous avons évoqué dans le dernier bulletin d'avril les travaux importants de remise en état (et en sécurité) du canal de Haute Crau. Le CIQ a retrouvé un texte édifiant écrit par **Louis BOREL**, Ingénieur du génie Rural, qui a occupé à partir de septembre 1962 le poste de Chef de la Division d'Arles chargé de la Camargue et du service hydraulique des Bouches-du-Rhône à la Direction départementale de l'Agriculture de Marseille.

Au moment de sa prise de poste à Arles, la réalisation du canal de Haute Crau, commencée en **1955**, était en cours d'achèvement. Il raconte ce qu'il a pu constater en découvrant le chantier dans le tome III de ses mémoires ("**La Roubine du Roy - Histoires d'eau du Pays d'Arles**" paru en 2003 - Imprimerie Lacroix - St Rémy de Provence)

*"Dès mon arrivée je rendis à Charles PRIVAT député Maire d'Arles la visite protocolaire que je lui devais ...*

*Après quelques mots de courtoisie, il attaqua le sujet qui le préoccupait : le double scandale du réseau d'irrigation de la Haute Crau...*

*D'une part, il semblait que les travaux de pose de canalisation d'irrigation soient de qualité très contestable avec des preuves évidentes de malfaçon ce qui ne permettait pas à ses administrés des conditions normales d'irrigation malgré les investissements consentis. D'autre part, il estimait qu'on avait, un peu à la légère, sous-estimé les percolations en aval consécutives à cette mise à l'irrigation et il se posait des problèmes d'assainissement délicats à résoudre. On se plaignait de cette situation dans les hameaux de Moulès et de Raphèle ...*

*L'idée de ce projet de mise à l'irrigation du plateau de la Haute Crau qui s'étend de St Martin à Pont de Crau sur quelques 1 500 ha était Georges ODDE,*

*Ingénieur Conseil à Avignon, Commandant du Génie en retraite...*

*En 1962, nous en étions à la huitième tranche annuelle de travaux. Déjà le viaduc de la Fourbine s'inscrivait malencontreusement dans le paysage de la vallée des Baux avec ses jambes grêles.... Nous arrivions avec les travaux de pose de tuyaux en béton armé enterrés aux abords de Pont de Crau.*

*Malheureusement, il s'avéra que les canalisations fournies par l'entreprise ne résistaient pas à la pression de service pourtant modeste. Je pus le vérifier en les faisant tester, ce qui me conduisit à les faire fréter par une bague de resserrement au milieu de leur portée. Les réparations étaient délicates, il y avait urgence devant le mécontentement ambiant, et j'ai gardé le souvenir d'interventions se poursuivant jusqu'à la nuit à la lumière des phares de nos voitures.... ce fâcheux incident de parcours résultant de l'intervention préjudiciable d'une entreprise qui s'avéra défailante..."*

Manifestement, on ne peut s'étonner aujourd'hui devant l'ampleur des réparations à effectuer. Mais où sont les responsables ?



Les promeneurs sur le plateau de Pont de Crau peuvent observer une grande variété d'animaux en pâture, leur nombre a augmenté considérablement ces derniers mois. Ainsi notre quartier rural prend parfois des airs de Camargue, avec ses nombreux chevaux, ou même de Normandie, avec ses vaches ... L'image du plateau aride est en train de changer.





## Route d'Eyguières

C'est une demande récurrente: l'entretien des fossés "borgnes" de la route d'Eyguières n'est pas assuré convenablement, on se contente d'un fauchage rapide alors qu'un curage régulier serait nécessaire pour favoriser l'infiltration des eaux. A chaque épisode pluvieux conséquent, cette situation fait planer une menace sur les biens et la sécurité des riverains, en particulier du chemin de l'Ormeau. Le CIQ a souvent relayé leurs doléances auprès des services départementaux et, le 28 avril, une rencontre a eu lieu avec Mrs Koukas, conseiller départemental, HERVIOU, Directeur des Routes Arrondissement d'Arles et Jacky BOYER, Technicien territorial. Le CIQ a plaidé une fois de plus pour qu'un curage soit réalisé. On observera sur le terrain s'il a été entendu.



## Epandage inquiétant

Le 3 mai, pendant plusieurs heures, un avion a répandu du BTI sur les marais de Beauchamp

Dès le 7 mai, le CIQ accompagnait Mr Cot, Président de ***l'Abeille arlésienne***, pour une rencontre avec Mme Balguerie-Raulet, adjointe à la Transition écologique, à la biodiversité et aux espaces naturels.

Mr Cot avait listé une série d'infractions relevées pendant l'épandage (vitesse du vent interdisant l'intervention, projections au-delà des marais sur la rocade, hauteur du vol ...). Il a rappelé également les lourdes pertes subies l'an dernier par des apiculteurs du plateau, à la même époque, suite à un épandage. Madame l'Adjointe a promis d'interroger l'EID, responsable du traitement.

Le CIQ pour sa part a demandé que les habitants soient prévenus avant chaque opération. Personne ne demande l'éradication complète du moustique mais plutôt que soit atteint un équilibre supportable

Le CIQ, comme les apiculteurs, souhaite que des moyens différents, autres qu'aériens, puissent être utilisés: à pied ou en barque avec pulvérisateur, sachant que le secteur n'est pas très étendu et demande un traitement bien ciblé (nombreuses petites mares).



## La sécurité dans la traversée de Pont de Crau

Deux interventions quasi simultanées du CIQ :

D'abord, suite au Conseil de l'école Cyprien Pilliol de mars, le CIQ a demandé que soit sécurisée la traversée de la RD 453 pour les enfants venant de la rue Broussonet. Un marquage au sol a ainsi été réalisé pour avertir les conducteurs de passage.



Ensuite, après l'accident mortel dont a été victime un piéton le 3 avril, devant le cabinet médical, le CIQ a demandé que des mesures soient prises pour réduire la vitesse des véhicules.

On nous a répondu qu'un terre-plein central ou un ralentisseur ne peuvent être installés à cause du passage des convois exceptionnels. Un radar "pédagogique" a donc été mis en place pour les véhicules venant du centre ville. Reste à faire la même chose pour ceux qui arrivent de Raphèle.

Le CIQ a salué la rapidité de la réponse à chaque demande.



## 2021: Le Conseil d'Administration et le Bureau du CIQ

Après l'Assemblée générale Ordinaire qui a eu lieu en distanciel, le nouveau Conseil d'Administration est composé de 15 membres:

Martine **ALMENDROS**, Martine **AMBLARD**, Jean-Claude **BREYSSE**, Betty **CHICCO**, Danielle **GAUTIER**, Bernard **GOURVIL**, Alain **ISSART**, Joëlle **MARTINEZ**, Yahia **NEMRI**, Hélène **PLUQUAILEC**, Daniel **PRUGNE**, Robert **ROCCHI**, Philippe **ROUBAUD**, Rémy **ROUZIES**, Marcienne **VERDILHAN**.

Deux membres cooptés sont intégrés au C.A. au titre d'observateurs. Ils participent pleinement aux discussions mais ne peuvent prendre part à un vote interne au C.A.: Philippe **MOURISARD** et Philippe **SILVESTRI**.

Le Conseil d'Administration 2021 a élu son Bureau:

*Président* : Robert **ROCCHI**

*2 Vice-Présidents*: Jean-Claude **BREYSSE** et Rémy **ROUZIES**

*Secrétaire*: Marcienne **VERDILHAN** - *Secrétaire adjointe*: Martine **ALMENDROS**

*Trésorier*: Daniel **PRUGNE** - *Trésorier adjoint*: Bernard **GOURVIL**

## BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE 2021

Foyers domiciliés à Pont de Crau : **8 € par foyer**. (= bulletin trimestriel couleur adressé au domicile, participation prioritaire et gratuite aux manifestations, réunions d'information, permanences)

Pour ceux qui n'habitent pas Pont de Crau, il est possible d'adhérer comme **membre associé (mêmes avantages que les adhérents mais non éligibles au C.A.), l'adhésion est dans ce cas de 10€ par foyer**.

Découpez ou recopiez ce bulletin et renvoyez-le accompagné de votre règlement par chèque libellé au nom du C.I.Q. PONT DE CRAU, à l'adresse suivante :

**C.I.Q. PONT DE CRAU – 247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES**

Nom : ..... Prénom : ..... Nbre pers. au foyer : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... **e-mail**: (lisiblement) .....